

Une véritable réussite sociale

Six mois après son ouverture, le Service municipal d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) compte 17 bénéficiaires, dont les besoins concernent pour la plupart l'entretien du logement, l'aide à la préparation des repas ou aux déplacements. Rencontre avec les deux aides à domicile, employées par la Ville, qui effectuent ces missions avec beaucoup d'implication.

Quel est votre rôle auprès des bénéficiaires ?

Notre rôle est avant tout de répondre à une demande précise, de satisfaire les besoins des bénéficiaires. Ils sont pour la plupart autonomes mais ne sont plus en mesure de réaliser certaines tâches de la vie courante. Nous sommes là pour leur permettre de continuer à vivre chez eux. Nous les accompagnons dans les tâches ménagères, dans leurs achats, dans la préparation des repas, dans leur habillage ou encore dans la réalisation de démarches administratives. Notre rôle consiste également à maintenir un lien social.

Comment les bénéficiaires perçoivent-ils ce service depuis son ouverture ?

C'est un réel "plus" pour les personnes âgées qui souhaitent conserver leur indépendance. Cette prestation leur permet de garder leur mode de vie. Nous sommes un contact et une présence régulière. Il est parfois difficile de demander de l'aide. Bien souvent c'est la famille qui nous contacte, la personne concernée a parfois du mal à accepter qu'elle a besoin de ce service. D'une activité qui avant se limitait à l'aide ménagère, cette profession occupe aujourd'hui un rôle qui relève de l'aide à domicile, avec pour finalité majeure : le respect de la dignité des personnes dépendantes.

Quelles sont vos relations avec les personnes âgées ?

Nous sommes parfois le seul lien régulier avec l'extérieur. Il y a un réel contact humain, certaines personnes âgées n'ont pas leur famille à proximité et n'ont pas beaucoup de visite. Il y a un véritable travail d'écoute, qui permet de rompre la solitude et de lutter contre l'exclusion sociale. Une forme de complicité plus ou moins importante s'établit. Le métier d'aide à domicile est un travail humain



intéressant. Le côté relationnel est primordial pour nous, c'est ce qui rend notre métier passionnant.

Quelles sont les conditions pour bénéficier de ce service ?

Selon leur degré de dépendance et leurs besoins, les Cébazais de 60 ans et plus peuvent bénéficier du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile. Il leur suffit de prendre contact avec le service d'aide sociale de la Mairie pour définir une aide personnalisée. ■

Chantier d'insertion : des missions diversifiées



Le chantier d'insertion de la commune a été reconduit pour une année depuis le 1^{er} octobre 2008. Outil de travail et de solidarité active, il s'adresse à un public prioritaire, notamment aux bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion ou de l'Allocation Spécifique de Solidarité. Il constitue pour les salariés un tremplin vers l'emploi, via la mise en place de formations adaptées et la réalisation de chantiers utiles pour la collectivité. L'équipe précédente a effectué la remise en état du domaine de la Prade, permettant son ouverture au public le dimanche, ainsi que la restauration de certains bâtiments (électricité, eau potable, assainissement, plomberie...). La nouvelle équipe 2008-2009 aura l'occasion de réaliser des travaux plus diversifiés, dont chaque citoyen pourra apprécier la qualité.